



Question d'héritage : entre don et endettement

Par **Reya**, le **06/07/2010** à **15:41**

Bonjour,

Je cherche des conseils pour gérer au mieux mon héritage.

Ma Mère souhaite me faire don de sa maison de son vivant alors qu'elle vient d'avoir 50 ans et n'a pas d'autres biens immobiliers où habiter.

Elle trouve la maison bien trop grande pour elle seule et veut nous en faire profiter pour que nous fondions à notre tour une famille.

Mais je me refuse à accepter, en considérant que cela pousserait ma Mère à s'endetter pour acheter une autre maison plus petite.

Mais refuser, revient à renoncer à notre maison de famille depuis trois générations.

D'où ma question : comment accepter ce don sans obliger ma Mère à emprunter pour se loger ?

Tous vos conseils sont les bienvenus.

Merci d'avance.

Par **toto**, le **07/07/2010** à **21:51**

Bonjour,

Je vous propose de payez un loyer à votre mère qui l'aidera à payer les traites pour sa nouvelle résidence.

Cordialement